

Cours à option

SOB3007-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**

Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUMEHoraire 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Françoise RASSCHAERT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS catherine baeten Cédrine DELFORGE Catherine DENEUMOSTIER François LALAQUI Serge LECOQ Jean-Philippe MATHY Alice PONCELET Françoise RASSCHAERT MARIE-PIERRE SERET Marie-Laure SIX Nadia TADJENANT Thierry WODON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Établir une communication professionnelle
- Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes
- Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Clarifier les mandats professionnels, institutionnels et sociaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner dans le respect de la déontologie
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur
- évolution
- Identifier, décoder et articuler les courants de pensée
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique
- Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés
- Identifier avec les personnes, les groupes et les communautés, les ressources et les compétences potentiellement mobilisables
- Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent
- Établir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un plan d'action

- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des personnes, des groupes et des communautés
- Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Approche socioculturelle et artistique dans le travail social

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- d'intégrer à sa réflexion et à son intervention les notions abordées lors du cours et d'en expliquer leurs utilités dans le travail social,
- d'expliquer la notion d'accès à la culture pour tous et de droits culturels de démontrer, avec argumentation et regard critique, la plus-value, pour les personnes et les groupes vivant des situations sociales compliquées, de la participation à une démarche socioculturelle, de création collective mais aussi d'en repérer les obstacles,
- de mettre en pratique les outils expérimentés lors des ateliers,
- d'exprimer son point de vue, de relayer une parole collective,
- de travailler en équipe, de communiquer en groupe.

Séminaire international

Avant la mobilité, les étudiant(e)s réaliseront en groupe un dossier sur les institutions qu'ils rencontreront & Marseille et sur le secteur du logement en Belgique

francophone.

Durant la mobilité, les étudiant(e)s seront capables d'interagir avec des étudiant(e)s de l'IRTS de Paca-Corse et des professionnels sur ce thème.

Après la mobilité, les étudiant(e)s seront capables de réaliser en groupe un travail réflexif sur l'expérience vécue.

Travail social et santé mentale

Au terme de l'année académique l'étudiant sera capable de :

- Interroger et ajuster sa pratique et sa posture en fonction des situations rencontrées et des pathologies en présence
- Repérer et décrire les données juridiques, politiques, institutionnelles ainsi que leur évolution dans le secteur de la santé mentale
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes et des communautés.
- Associer les personnes au processus de travail social et leur donner une place d'acteur
- Identifier et déconstruire les préjugés et la discrimination sociale à l'égard d'une personne porteuse d'une maladie mentale.

Travail social avec les aînés

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- de connaître les conséquences du vieillissement (individuelles, collectives et sociétales) et ses enjeux,
- de formuler des questions et un avis sur des méthodologies d'intervention auprès des aînés et les connaître,
- d'identifier et proposer des réponses méthodologiques et/ou institutionnelles face à des situations données.

Travail social et questions familiales

- Connaissance des concepts abordés lors du cours
- Application de ces connaissances dans certaines situations cliniques.

Travail social en gestion de crise et d'urgence

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Adapter sa pratique professionnelle au contexte de l'urgence
- Développer des aptitudes en lien avec le travail social dans l'urgence ;
- Se questionner, utiliser des outils méthodologiques spécifiques à l'urgence ;
- Évaluer sa résistance au stress et la gestion de ses émotions dans ce contexte

Projet pairs-éducation et EVRAS

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable

- de définir le concept de l'éducation par les pairs et d'identifier sa place dans le travail social
- de définir le rôle du pair-éducateur
- de construire un regard critique sur le contexte sociétal traversé par de nombreux préjugés, stéréotypes et discriminations à l'égard de publics vulnérables

- d'animer des ateliers lors d' une action de sensibilisation et de prévention à destination d' étudiants pairs
- de s'exercer à la décentration par rapport à son propre cadre de références et ses représentations

Travail social et assuétudes

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera

- en mesure de démontrer une compréhension du vocabulaire spécifique aux addictions, de ce l'on entend pas dépendance et addictions ou encore de développer une approche compréhensive des principales addictions vues lors des cours.
- en situation de mieux cerner la prise en charge des addictions et du comment aborder ce type de problématique dans un processus d'intervention sociale

Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Définir divers termes d'usage à l'ère numérique
- Citer des points de repère concernant les politiques en matière d'inclusion numérique, en Belgique
- Énumérer des effets du numérique sur les bénéficiaires et les pratiques de travail social
- Repérer divers enjeux liés au travail social à l'ère numérique
- Développer un point de vue argumenté, en tant que futur travailleur social, quant à l'accompagnement dans, avec et au numérique (Sorin, 2023)

Travail social et démarche interculturelle

Au terme de l'AA, l'étudiant. aura vécu la démarche interculturelle à travers le processus et les exercices proposés. Il se sera exercé à la décentration de son propre cadre de référence culturelle et & la découverte du cadre de l'autre. Il sera capable :

- De s'ouvrir à la diversité culturelle par la connaissance de ses propres repères identitaires (personnels et professionnels)
- De remise en question de son cadre de référence et de ses représentations (décentration)
- De relativiser les causes « culturelles » & certaines difficultés et malentendus dans la relation professionnelle
- D'analyser son regard posé sur le public (niveau d'instruction ou socioéconomique, autres cultures, ...)
- De prendre de conscience des facteurs déterminant 'interaction interculturelle pour pouvoir mieux les gérer

Travail social et insertion

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Interroger et déconstruire les représentations liées à l'insertion
- Mobiliser des méthodologies d'accompagnement et ajuster sa posture professionnelle
- Identifier les besoins spécifiques des publics et intégrer les principes d'accessibilité et d'inclusion
- Développer une compréhension nuancée des réalités vécues par les personnes, notamment celles confrontées à des situations de handicap, afin d'adapter son analyse, son accompagnement et la mobilisation des ressources pertinentes.
- Situer les cadres politiques et institutionnels et en comprendre les effets sur le travail en réseau
- Mettre en perspective les savoirs acquis et développer une posture professionnelle favorisant l'autonomie des personnes accompagnées

Travail social et surendettement

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les notions d'endettement et de surendettement (causes, conséquences et solutions préventives et curatives) et ce, dans le contexte socio-économique actuel ;
- Identifier les partenaires actifs autour de ces notions ;
- Avoir une vision globale des techniques et outils d'intervention les plus adaptés aux situations de surendettement ;
- Intégrer le cadre légal de la médiation de dettes amiable et judiciaire ainsi que les principes déontologiques relatifs à la fonction de médiateurs de dettes ;
- Appliquer et s'approprier un outil de prévention à présenter au groupe (recherches à l'appui).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à analyser de manière critique des problématiques sociales contemporaines en mobilisant des approches socioculturelles, interculturelles, juridiques, institutionnelles et psychosociales afin d'adapter son intervention aux publics et aux contextes rencontrés. Concevoir,

expérimenter et évaluer des pratiques d'accompagnement, de prévention, de sensibilisation et de travail en réseau favorisant la participation, l'inclusion, l'autonomie et le respect des droits des personnes.

CONTENU

Approche socioculturelle et artistique dans le travail social

Ce séminaire est pris en charge par Madame TADJENANT

Postulat de base :

- L'Éducation Permanente comme vecteur d'émancipation individuelle et collective
- La Culture comme composante de lutte contre l'exclusion
- Les pratiques Socio-Artistiques comme favorisant le lien social, la participation sociale et le développement des solidarités

Séminaire international

Mobilité à Marseille du dimanche 28 mars au vendredi 2 avril 2027.

Séminaire en partenariat avec l'Institut Régional de Travail Social de Marseille (Paca-Corse).

Thème : logement/précarité.

Travail en atelier avec des étudiants et des professeurs de l'IRTS, rencontre de porteurs de projets, d'habitants et de professionnels.

Travail social et santé mentale

Expliquer la santé mentale et les facteurs d'influence.

Une révision brève des pathologies nous permettra de questionner la posture de l'assistant social ainsi que son rôle face à un bénéficiaire qui présenterait un trouble

psychique.

Nous discuterons de l'importance de connaître les législations, leur évolution et leurs impacts sur le travail de l'assistant social. Les législations abordées seront : loi sur

les mesures d'observation protectrice (ex - mise en observation), loi d'administration des biens et de la personne, internement, secret professionnel (partagé), droits du

patients et réformes en santé mentale. La contextualisation de ces lois nous permettra, par la suite, de définir des éléments tels que le rétablissement, la résilience et

l'empowerment.

Nous pourrions discuter de l'importance de considérer la personne dans sa globalité en tenant compte de ces déterminants en santé

En abordant la mise en place des soins en dehors des hôpitaux, nous aborderons les réseaux de soins en santé mentale ainsi que l'évolution des paradigmes de soins.

L'ensemble des éléments abordés nous permettront de considérer chaque bénéficiaire dans sa globalité et non pas uniquement en regard de ses symptômes. Une telle

vision permet de questionner et éviter les préjugés auxquels les usagers sont confrontés. Nous pourrions aborder des initiatives qui permettent plus d'inclusion de la

personne porteuse d'un trouble et qui la replace comme expert (ex : pair-aidance).

Des invités (professionnels et bénéficiaires) viendront nous parler de leur vécu.

Travail social avec les aînés

Conséquences du vieillissement de la population (conséquences sur la santé, la santé mentale,...sur le réseau institutionnel...sur la société... données chiffrées du

vieillissement, réponses institutionnelles, politiques sociétales...).

Approche de la méthodologie de l'Humanitude et de la méthode "Montessori" et mise en pratique,

Méthodologie d'intervention (en situation de maltraitance et autres)

Travail social et questions familiales

Le couple aujourd'hui, éclairage psychanalytique, humaniste et systémique

Le couple au travers de la notion de normalité et de pathologie

Le couple et le choix du partenaire selon la psychanalyse |

La théorie de BEM sur le choix du partenaire

La pathologie du couple : de la jalousie aux violences conjugales

La place de l'enfant dans sa famille : l'enfant unique, l'enfant du milieu, le cadet, les familles nombreuses

Les familles recomposées

Homosexualité et homoparentalité

Le divorce : état des lieux, le vécu côté enfant et côté parent

La prise en charge relationnelle et thérapeutique des enfants autour du divorce

La parentalité : les concepts de base et le travail avec les familles

Les familles en perte de repères

D'autres thèmes au choix si il reste du temps disponible

Travail social en gestion de crise et d'urgence

Urgences collectives et individuelles en lien avec leur méthodologie spécifique

Comment évaluer l'urgence, y répondre, limites d'intervention et activation des partenaires ?

Légitimité de la demande dans un contexte d'urgence

Paradoxe entre le travail social dans l'urgence et l'accompagnement social

Outils en lien avec la gestion des émotions, la résistance au stress et la relation d'aide dans un contexte d'urgence

Projet pairs-éducation et EVRAS

-Séance 1 : Promotion de la santé - Prévention - Éducation pour la santé- Éducation par les pairs

Évolution de la place de l'EVRAS dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie Bruxelles (analyse du contexte politique et sociétal)

-Séances 2 et 3 : 2 journées de formation (23 et 24 février 2027 pour tous) dispensées par l'ASBL O'YES. La formation abordera plusieurs thématiques liées à l'

EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) comme les infections sexuellement transmissibles, les identités de genres et sexes biologiques, les

contraceptifs, l'interruption volontaire de grossesse, les contraceptifs, le consentement, les violences physiques, psychologiques et sexuelles ... Pendant ces journées de

formation, les futurs pairs-éducateurs travailleront à partir de mises en situation et apprendront à utiliser des outils pédagogiques en vue de la journée de

sensibilisation.

Les postures professionnelles du pair-éducateur (telles que la neutralité, les valeurs, l'éthique, la déontologie, respect de soi et des autres, ...) seront également

abordées.

-Séance 4 : 1 journée de sensibilisation (23 ou le 24 ou le 25 mars 2027) construite autour d'un parcours pédagogique de 12 à 18 stands à

destinations des étudiants de Bloc 1. Chaque stand est animé par les étudiants formés, des volontaires et des stagiaires de O'YES. Une collaboration avec des

partenaires thématiques locaux est possible (Centres de planning familial, Espace P, ASBL Sésame, etc).

Présence obligatoire aux séances 2 – 3 et 4.

Travail social et assuétudes

Les points communs aux différentes addictions, les effets des drogues sur la santé, les addictions les plus fréquentes avec en outre l'alcool, le tabac, le cannabis, la

cocaïne, l'héroïne, l'ecstasy, les amphétamines, les nouvelles drogues, le vocabulaire autour des addictions : les notions d'intoxication, d'abus, de dépendance, de

sevrage, le sevrage, le craving.

Le chemin qui amène à la dépendance, les nouvelles formes d'addictions : la sexualité, la dépendance aux écrans.

Les facteurs explicatifs de la consommation, le triangle d'Olvestein, les méthodes et outils pour essayer de sortir de la dépendance, le comment aborder les

dépendances dans une intervention sociale, une approche du réseau des assuétudes, les modèles d'approche et d'intervention dans la prise en charge des addictions,

la médication d'accompagnement. l'entretien motivationnel, la balance décisionnelle.

Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives

Définitions diverses : digitalisation, illettrisme, fracture numérique, inclusion numérique,....

Politiques en matière d'inclusion numérique, en Belgique

Baromètre de l'inclusion numérique

Ère numérique et effets sur les bénéficiaires et les pratiques de travail social

Enjeux liés au travail social à l'ère numérique

L'accompagnement social dans, avec et au numérique, en Belgique et à l'étranger

Travail social et démarche interculturelle

- Reposer un lexique commun autour de la question migratoire et ses enjeux
- Exercices pour appréhender les différentes facettes de l'identité personnelle et professionnelle de chacun, découverte de la façon dont elles ont été intériorisées en fonction de sa propre trajectoire
- Identité, culture, interculturel, multiculturel, exclusion sociale, négociation interculturelle : perspectives théoriques en lien avec les aspects découverts dans les mises en situation
- Démarche interculturelle, choc culturel et compréhension des codes sociaux et culturels, décentration et découverte du cadre de référence de l'autre
- Rencontre et communication interculturelle avec le public bénéficiaire |

Travail social et insertion

Ce cours aborde les enjeux de l'insertion sous l'angle du travail social, en accordant une attention particulière aux situations de handicap, aux besoins spécifiques et aux démarches inclusives. Les étudiants seront amenés à développer une analyse critique des pratiques d'accompagnement et une posture professionnelle réflexive à travers des apports théoriques, des témoignages, des débats et des expériences immersives.

Les contenus du cours s'articulent autour des axes suivants :

- Représentations et dimensions de l'insertion : présentation des différentes dimensions de l'insertion (sociale, professionnelle, citoyenne) et réflexion à partir d'un texte pour déconstruire les idées reçues et interroger les représentations.
- Méthodologies d'accompagnement et posture professionnelle : exploration des méthodologies d'accompagnement, de la notion d'empowerment et du travail en réseau, illustrées par le témoignage d'un intervenant professionnel.
- Publics à besoins spécifiques et inclusion : exploration des différents profils et besoins : cognitifs, sensoriels, moteurs et troubles de l'apprentissage, distinction entre handicap et situation de handicap, exploration de l'accessibilité universelle et du cadre légal, complétée par le témoignage d'une personne en situation de handicap.
- Expériences immersives et accessibilité : participation à des ateliers de mise en situation permettant d'expérimenter différents types de handicap à travers l'utilisation de matériel, d'aménagements et d'accessoires spécifiques, afin de mieux appréhender les obstacles liés à l'environnement et les enjeux d'accessibilité.
- Politiques publiques et enjeux éthiques : approche des politiques publiques, de leurs limites et leviers, ainsi que des enjeux éthiques et interinstitutionnels, avec une réflexion sur la posture de l'assistant social face à ces cadres.
- Coordination et regards pluriels : visionnage et débat autour d'un documentaire, afin de questionner les dynamiques de coordination et les regards pluriels sur l'insertion.

Travail social et surendettement

Cours scindés en thématiques

1. C'est quoi un budget ? Présentation d'un outil de prévention du surendettement (jeu-budget), examen d'un cas pratique et des notions telles que charges périodiques, courantes, etc.
2. Etude du phénomène du surendettement (causes, conséquences et solutions préventives et curatives), profil de la personne surendettée, types de dettes concernées et partenaires actifs autour ces notions.
Découverte d'une des solutions au surendettement, la médiation amiable et son cadre légal.
3. Méthodologie de la médiation de dettes amiable au travers de l'analyse d'un dossier par un service de médiation de dettes.
Découverte de la solution judiciaire en réponse au surendettement : le règlement collectif de dettes.
4. Suite du règlement collectif de dettes : méthodologie, analyse des différentes étapes de la procédure et des outils existants.
Debriefing au sujet de la médiation de dettes amiable/RCD.
5. Présentation/manipulation d'un outil de prévention (organisation, construction, gestion et évaluation) au sein du groupe.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Approche socioculturelle et artistique dans le travail social

«Culture, art et travail social : un rendez-vous a ne pas manquer ! "approche culturelle dans la formation des assistants sociaux», Labiso, cahier n° 103-104

Séminaire international

/

Travail social et santé mentale

Voir Moodle

Travail social avec les aînés

/

Travail social et questions familiales

/

Travail social en gestion de crise et d'urgence

Bibliographie déposée sur Moodle

Projet pairs-éducation et EVRAS

/

Travail social et assuétudes

/

Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives

Bibliographie non exhaustive, à titre indicatif

Castano Galvan, I. (2019). Adultes en difficulté avec l'écrit et nouvelles technologies : quel accès et quels usages ? Lire et Écrire Bruxelles.

Da Cruz Gaspar, D. (s.d.). Le travail social à l'ère numérique.

Dorme, Y. (2019). Je viens d'une autre planète [Vidéo en ligne].

Fondation ITSRS et le Média Social. (2021). Baromètre sur le numérique en travail social. Enquête réalisée sur base d'un questionnaire en ligne, entre le 2 novembre et le 16 décembre 2020.

Fondation Roi Baudouin. (2022). Zoom. Baromètre de l'inclusion numérique.

Gautellier, C. (2002). Nouvelles technologies et travail social. Vie sociale et traitements, n° 76, p. 8-11.

Haut Conseil du Travail Social (s.d.). Pourquoi et comment les travailleurs sociaux se saisissent des outils numériques ? Recommandations du groupe de travail « numérique et travail social ». Ministère des Solidarités et de la Santé.

Janson V., Molina Y., Sorin F. (). Rapport de recherche évaluative de l'expérimentation Web Walkers - Prévenir les risques de violences, de harcèlements et de radicalisations par la médiation numérique, rapport de recherche évaluative pour la Caisse nationale des allocations familiales.

Lire et Ecrire. (2020). Les oubliés du numérique : quatre spots de campagne.

Le théâtre des travaux, Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté. (s.d.). c@r net #4 - recueil de slam sur la digitalisation.

Ly, M., Bézaguet, V. (s.d.). The Web Walkers. Prévenir les risques de violences, de harcèlement et de radicalisations par la médiation numérique.

Maroun, E. (2022). Illectronisme et illettrisme : la question des compétences minimales pour maîtriser les outils numériques. Informations sociales, n°205, p. 33-37.

Mazet, P., Sorin, F. (2020). Répondre aux demandes d'aide numérique: Troubles dans la professionnalité des travailleurs sociaux. Technologie de l'information, culture & société, 128, Article 128.

Numérique : quels risques pour les usagers plus fragiles ? [Dossier] , pluralité d'auteurs, L'observatoire, 110, avril 2022.

Numérique et travail social. Le sociographe, 2023/1. N°81. (n° spécial) |

Schneider, M. (2017). Les conditions d'adoption du numérique dans le service social. Revue française de service social, 264-1, 57-65.

Sorin F. (2019). Les pratiques numériques des travailleurs sociaux : entre « savoir-faire » et « devoir-faire », Vie sociale, n° 28, p. 33-49. |

Sorin, F. (2021). Les usages numériques dans le champ de la protection de l'enfance, rapport de recherche-action-formation au sein de l'association PEP 29.

Sorin, F. (2021). Les usages des réseaux sociaux numériques dans le cadre de l'accompagnement socioéducatif. L'exemple du dispositif « Promeneurs du Net » et de la présence éducative sur Internet. Revue des politiques sociales et familiales, 138/1, 41-59. <https://doi.org/10.3917/psf.138.0041>

Sorin, F. (2023). Déplier la question numérique dans le travail social. Une approche écologique des dispositifs sociotechniques dans l'accompagnement éducatif et social. Sociographe, 81, 13-28.

Statbel. (2021). La fracture numérique reste importante entre les personnes peu et hautement qualifiées.

Statbel. (2022). Le niveau d'instruction et de revenus détermine les compétences numériques des Belges.

Témoignages recueillis sous forme de podcasts, auprès d'intervenants et bénéficiaires, dans différents secteurs du travail social, en Belgique.

VUB, SMIT, (2021). Feuille de route fédérale « Inclusion numérique » pour le projet « e-inclusion for Belgium ».

Travail social et démarche interculturelle

Une bibliographie complète sera remise.

- JM. Lafleur et A. Marfouk, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle, L'Harmattan, Academia

Carrefours, 2017

- Gisèle Legault, L'intervention interculturelle, éd. Gaétan Morin, 2000

- Amin Maalouf, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998]
- Margalit Cohen-Emerique, Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel, L'Harmattan, 1989]
- Margalit Cohen-Emerique, Pour une approche interculturelle en travail social, 2ième édition, Presses de l'ESHESP, 2015
- Interculturalité et travail social : Unir sans confondre et distinguer sans séparer, Kulakowski Christine, Ecarts d'identités n098, hiver 2001-2002 - Vivre Ensemble,
- Cahier pédagogique du CIRE, collection Vivre en Belgique, 2012.
- Une brève histoire de l'immigration en Belgique, Marco Martiniello et Andrea Rea, Fédération Wallonie Bruxelles , 2012.
- L'approche interculturelle dans le travail auprès des migrants, Margalit Cohen-Emerique Publié en italien sous le titre « L'approccio interculturale nel lavoro con gli immigrati ». In : M.Santerini, P.Riggio (acura di), Formazione interculturale: teoria e pratica, Edizioni Unicopli, Milano 2007]

Travail social et insertion

Toutes les sources et références citées au cours seront reprises dans les supports PowerPoint mis à disposition sur Moodle.

Travail social et surendettement

/

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN300701-ASART — Approche socioculturelle et artistique dans le travail social	<i>À définir</i>
AASN300702-SEINT — Séminaire international	<i>À définir</i>
AASN300703-TSSME — Travail social et santé mentale	Powerpoint déposés sur Moodle au fur et à mesure
AASN300704-TSAIN — Travail social avec les aînés	Dossier de lecture
AASN300705-TSQFA — Travail social et questions familiales	<i>À définir</i>
AASN300706-TSGCR — Travail social en gestion de crise et d'urgence	Supports de cours déposés sur Moodle
AASN300707-PPEVR — Projet pairs-éducation et EVRAS	Voir Moodle
AASN300708-TSASU — Travail social et assuétudes	Un power point sera proposé aux étudiants pour compléter leurs notes de cours
AASN300709-TSNUM — Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives	Parcours proposés en ligne proposant diverses ressources
AASN300710-TSDIN — Travail social et démarche interculturelle	Les documents et powerpoint déposés sur Moodle
AASN300711-TSINS — Travail social et insertion	Les supports PowerPoint seront mis à disposition sur la plateforme Moodle après chaque module. Ils reprennent l'essentiel de ce qui est dit, discuté et visionné en cours, mais ne remplacent pas la participation active ni la prise de notes personnelle. Vidéos/podcast (contenu disponible ultérieurement) ; Portefeuille de documents relatifs à la médiation de dettes ; Prise de notes individuelles ; <u>Présence indispensable</u>
AASN300712-TSSUR — Travail social et surendettement	<i>À définir</i>

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN300701-ASART — Approche socioculturelle et artistique dans le travail social	48 h	Français	Français
AASN300702-SEINT — Séminaire international	48 h	Français	Français
AASN300703-TSSME — Travail social et santé mentale	24 h	Français	Français
AASN300704-TSAIN — Travail social avec les aînés	24 h	Français	Français

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN300705-TSQFA — Travail social et questions familiales	24 h	Français	Français
AASN300706-TSGCR — Travail social en gestion de crise et d'urgence	24 h	Français	Français
AASN300707-PPEVR — Projet pairs-éducation et EVRAS	24 h	Français	Français
AASN300708-TSASU — Travail social et assuétudes	24 h	Français	Français
AASN300709-TSNUM — Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives	24 h	Français	Français
AASN300710-TSDIN — Travail social et démarche interculturelle	24 h	Français	Français
AASN300711-TSINS — Travail social et insertion	24 h	Français	Français
AASN300712-TSSUR — Travail social et surendettement	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN300701-ASART — Approche socioculturelle et artistique dans le travail social	Partie 1 : Rencontres de professionnels, participation à différentes activités, découvertes de projets sociaux, culturels et artistiques, témoignages, lectures, échanges et débats. Partie 2 : réalisation d'une création collective : ateliers pratiques, travail de recherche, de réflexion et d'analyse, implication dans un processus de cocréation. Ateliers, travaux dirigés, travaux sur le terrain, feedback et débriefing, lectures, exposés et témoignages.
AASN300702-SEINT — Séminaire international	Cours magistraux, activités participatives, témoignages, débats, mobilisation de médias et exercices d'analyse de situations concrètes en lien avec les éléments théoriques.
AASN300703-TSSME — Travail social et santé mentale	Exposés - Rencontres avec des professionnels et participation d'ainés 4 des séances de cours - Mises en situation et jeux de rôles - Supports audio-visuels Cours en auditoire, exposés, témoignages, partage d'expériences
AASN300704-TSAIN — Travail social avec les aînés	Cours en présentiel, exposés, témoignages, partage d'expériences. Exposé-vidéo - Formation sur des thématiques liées à l'EVRAS avec l'ASBL O'YES [mises en situation et utilisation d'outils pédagogiques) - Expérimentation de la posture d'animateur lors d'un journée de sensibilisation à l'égard de pairs
AASN300705-TSQFA — Travail social et questions familiales	Cours en auditoire, exposés, partages d'expériences.
AASN300706-TSGCR — Travail social en gestion de crise et d'urgence	La particularité du cours est qu'il est co-construit avec des acteurs de terrain (usagers et professionnels du travail social). Découvertes d'expériences concrètes, de témoignages de bénéficiaires du travail social, de réflexions et de postures d'assistants sociaux, en Belgique et à l'étranger, tantôt à travers des parcours libres en ligne, une table ronde avec divers intervenants de terrain, des rencontres avec des assistants sociaux et usagers confrontés aux effets du numérique sur les pratiques du travail social. Élaboration collective d'une grille de lecture des diverses pratiques rencontrées avec pour objectif de construire une réflexion et un positionnement professionnel argumenté autour du "l'accompagnement social dans, avec et au numérique"(Sorin, 2023).
AASN300707-PPEVR — Projet pairs-éducation et EVRAS	Cours pratique dans lequel les étudiant.e.s sont acteurs de leur cours.
AASN300708-TSASU — Travail social et assuétudes	Méthodologie ascendante d'éducation permanente, mélange entre concepts, partage de vécus, exercices et mise en perspective théorique + exercices de transférabilité.
AASN300709-TSNUM — Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives	Travail en petit groupe afin de pouvoir expérimenter pleinement le processus - Exercices individuels et collectifs nécessitant la participation active et l'implication de chacun permettant de mettre à jour et vivre les concepts en jeu dans les pratiques professionnelles en milieu multiculturel - Appui sur les savoirs, compétences et expériences de chacun.e pour questionner et faire évoluer les pratiques professionnelles et interroger son regard porté sur le public (partage d'expériences et de vécus, relecture de situations vécues en stage avec l'éclairage de l'interculturalité) - Réflexions étayées d'apports théoriques en lien avec les enjeux et concepts mis en évidence dans le cadre d'exercices - Rencontre et avec des personnes migrantes et écoute de leur point de vue autour de moments d'incompréhension vécus avec des travailleurs sociaux (faire se rencontrer les représentations des étudiant.e.s vis-à-vis des bénéficiaires et inversement des bénéficiaires vis-à-vis des professionnels du secteur social)

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN300710-TSDIN — Travail social et démarche interculturelle	Cours magistraux et interactifs : présentations théoriques enrichies par des échanges et des discussions autour de cas concrets. Analyse critique : réflexion collective basée sur l'analyse d'un texte académique pertinent sur l'insertion. Témoignage d'un expert : intervention et échange avec un professionnel du secteur social. Témoignage d'un vécu : écoute et dialogue avec une personne en situation de handicap pour un partage d'expérience authentique. Expérimentation de situations de handicap et de besoins spécifiques à travers des ateliers immersifs suivis d'un débriefing. Débat : projection d'un film documentaire suivie de discussions approfondies. Pédagogie participative : ateliers et utilisation de techniques d'animation : • Échanges avec les professionnels, experts de la problématiques (centre de référence, juriste, médiateur de dettes (amiable et judiciaire), agents de prévention du surendettement - optionnel : témoin du vécu) ; • Manipulation par les étudiants d'un outil de prévention et présentation au groupe ; • Travail de recherches et de réflexion : • Vidéo / podcast : • ... En présentiel
AASN300711-TSINS — Travail social et insertion	<i>À définir</i>
AASN300712-TSSUR — Travail social et surendettement	<i>À définir</i>

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE
À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement	
STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)	
<i>À définir</i>	
MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE	
La note finale de l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux activités d'apprentissage qui la composent.	
LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE	
Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués	
MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE	
Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN300701-ASART — Approche socioculturelle et artistique dans le travail social	En première session, l'étudiant présente un travail de réflexion qui compte pour 50 % de la note. L'investissement, l'implication, la participation et le dépassement de soi constituent les 50 % restants et sont des conditions indispensables pour être évalué. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux deux parties. En cas d'absence, justifiée ou non, de non-participation aux séances ou d'un manque d'investissement, d'implication ou de dépassement de soi, apprécié par un jury restreint conformément à l'article 16/1 du REE, le professeur peut déclarer l'activité non évaluable en première session. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail écrit individuel portant sur les notions abordées lors du cours. Ce travail compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN300702-SEINT — Séminaire international	En première session, l'évaluation comprend un travail collectif réalisé avant le début de la semaine de mobilité (20 %), la participation constructive durant la semaine de mobilité (40 %), un travail réflexif collectif réalisé après la semaine de mobilité (20 %) et un travail d'auto-évaluation argumenté portant sur l'implication de l'étudiant durant l'ensemble de l'activité (20 %). La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux quatre parties. Toute absence, non-présentation ou non-dépôt à l'une ou plusieurs des parties de l'évaluation certificative pour maladie (CM), pour motif légitime (ML) ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de 0 pour la ou les parties concernées. En raison de la moyenne géométrique, ce 0 entraîne une note de 0 pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence non justifiée et/ou de non-participation ou de non-implication aux séances, appréciée par un jury restreint conformément à l'article 16/1 du REE, le jury peut ajourner l'étudiant en deuxième session. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail écrit individuel montrant sa connaissance de la thématique. Ce travail compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300703-TSSME — Travail social et santé mentale	En première session, l'étudiant présente un examen oral qui compte pour 100 % de la note. Il analyse une situation concrète afin de montrer sa capacité à mobiliser les ressources adéquates du cours et à établir des liens. Des questions plus précises portent également sur la théorie et les interventions des invités afin d'évaluer la compréhension de la matière. En deuxième session, l'étudiant présente un examen oral qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300704-TSAIN — Travail social avec les aînés	En première session, les étudiants réalisent trois travaux de groupe pendant le cours. Ils comptent ensemble pour 100 % de la note. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux trois travaux. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail écrit individuel qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300705-TSQFA — Travail social et questions familiales	En première session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN300706-TSGCR — Travail social en gestion de crise et d'urgence	En première session, l'évaluation comprend un travail collectif à présenter au groupe-classe, qui compte pour 20 % de la note, et un travail écrit individuel, qui compte pour 80 %. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail écrit individuel qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300707-PPEVR — Projet pairs-éducation et EVRAS	En première session, l'évaluation repose sur une grille d'auto-évaluation réalisée à la suite de la journée de sensibilisation, au début du mois d'avril. Elle compte pour 100 % de la note. En cas d'absence, justifiée ou non, et/ou de non-participation aux séances 2, 3 ou 4, l'activité est déclarée non évaluable en première session. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300708-TSASU — Travail social et assuétudes	En première session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. L'examen porte sur la connaissance des principaux concepts vus au cours. L'étudiant doit également identifier et pouvoir expliquer un partenaire du réseau dans le domaine des addictions. Cet élément est intégré dans la préparation de l'examen. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300709-TSNUM — Travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives	En première session, un travail réalisé durant les séances de cours compte pour 50 % de la note. La participation active à la co-construction du cours compte pour les 50 % restants. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail individuel qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300710-TSDIN — Travail social et démarche interculturelle	En première session, l'étudiant réalise un court travail de réflexion personnelle comprenant cinq à six questions en lien avec le contenu du cours. Ce travail compte pour 50 % de la note. La présence et la participation active au cours comptent pour les 50 % restants. En deuxième session, l'étudiant réalise un travail écrit de réflexion personnelle en lien avec le contenu du cours. Ce travail fait l'objet d'un échange oral avec l'enseignant. L'ensemble compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN300711-TSINS — Travail social et insertion	En première session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. L'examen porte sur la compréhension et l'articulation des notions abordées ainsi que sur les témoignages, les ateliers immersifs, les discussions, les contenus visionnés et les débats menés au cours. L'étudiant est invité à mettre en perspective les savoirs acquis. Un temps de préparation est prévu en fin de cours afin de clarifier les attentes et de répondre aux questions. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
AASN300712-TSSUR — Travail social et surendettement	En première session, l'étudiant présente un examen écrit à cours ouvert qui compte pour 50 % de la note. Une manipulation et une présentation en groupe d'un outil de prévention aux autres membres de la classe, accompagnées d'une grille d'auto-évaluation à compléter, comptent pour les 50 % restants. La note finale de l'activité d'apprentissage est la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux deux parties. En deuxième session, l'étudiant présente un examen écrit qui compte pour 100 % de la note. La présence est strictement obligatoire pour l'ensemble de ces deux modules. L'absence, justifiée ou non, à l'une de ces parties entraîne la non-validation de l'activité d'apprentissage. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	